



ENEPS

Ecole Nationale de l'Education
Physique et des Sports

LA FORMATION FEDERALE DES ENTRAINEURS DE RUGBY LUXEMBOURGEOIS



EISE FORMATION

Dispositif & Parcours de formation domestique

DISPOSITIF & OBJECTIFS DE FORMATION FEDERALE LUXEMBOURGEOISE








En 2017, la Fédération Luxembourgeoise de Rugby (FLR) lançait son projet de « Parcours de Formation Fédérale Domestique » pour les Entraîneurs de Rugby en collaboration avec le Ministère des Sports Luxembourgeois (MSL) et l'École Nationale de l'Éducation Physique et des Sports (ENEPS).

Pour la rentrée 2020, après trois saisons sportives de fonctionnement, la Direction Technique Nationale (DTN) a organisé l'évolution de son dispositif pour se conformer au nouveau règlement Grand-Ducal en matière de Formation. Ainsi, le découpage des contenus pédagogiques en plusieurs modules et ateliers répondant aux différents niveaux de formation devrait permettre une plus grande adhésion des ressources humaines de club et une plus grande souplesse dans la planification des contenus.

Dans le même temps, notre dispositif et les différents parcours de formation seront parfaitement alignés avec les recommandations faites par la Fédération Internationale, World Rugby, en matière de formation et d'éducation. Notre dispositif présente le double avantage de certification pour les candidats en cours de formation puisqu'ils pourront obtenir certaines accréditations délivrées dans le cadre des formations de la Fédération Internationale (World Rugby) en même temps de celles délivrées par le Ministère des Sports Luxembourgeois (MSL) et de l'ENEPS.

En conformité avec les directives et recommandations nationales et internationales, la Fédération Luxembourgeoise de Rugby (FLR) a également choisi de définir et organiser la mise en place d'un organigramme regroupant les qualifications standards minimales pour les entraîneurs pour chaque catégorie et niveau de compétition. **La structuration des clubs en matière de formation et éducation devient une obligation fédérale.**

Notre dispositif de Formation Fédérale, connu sous l'appellation « **Eise Formation** » vise à :



-  **Garantir de la cohérence sur tout le territoire** (par l'harmonisation des modalités de formation et de certification pour les différentes fédérations sportives du Grand-Duché) ;
-  **Affirmer une identité de formation domestique** : « Formation Fédérale Lëtzebuerg Rugby » ;
-  **Mieux répondre aux besoins du secteur du pratiquant amateur** (pratique traditionnelle et nouvelles pratiques, disponibilité et attentes des stagiaires en formation, évolutions des structures d'accueil) ;
-  **Accroître la capacité des Entraîneurs à agir** au sein des collectifs dont ils ont la responsabilité (vers des compétences mieux ciblées) ;
-  **Intégrer en permanence la dimension éthique et sécuritaire** de l'intervention des Entraîneurs ;
-  **Assouplir les cursus de formation et les certifications** par le biais d'un meilleur découpage en module de formation et unité d'enseignement (UE) ;
-  **Faciliter l'accès** aux formations d'Etat toutes homologuées dans le cadre européen de qualification.

La Formation Fédérale Luxembourgeoise n'est pas dispensée à partir de programmes de connaissances théoriques mais bien à partir de l'analyse des contextes d'encadrement et la mise en évidence des compétences significatives de l'Entraîneur.

Cette démarche implique le recours au dispositif d'alternance entre formation théorique et formation pratique qui permet un « aller-retour » permanent entre les acquis obtenus dans le cadre des séquences de formation et leur mise en œuvre concrète en structure club.

La structuration de la formation en plusieurs modules de cours, à tous les niveaux de formation, favorisant la répartition en unité d'enseignement (UE) permet la mise en œuvre de parcours de formation individualisés à partir d'un positionnement à l'entrée en formation. **Le niveau de formation est obtenu lorsque le candidat a validé toutes les épreuves de certification du brevet fédéral / brevet d'état correspondant tout en ayant répondu au préalable aux prérequis des obligations fédérales.**

Ainsi, la Fédération Luxembourgeoise de Rugby (FLR) propose deux parcours de formation dissociés mais complémentaires regroupés sous l'appellation « **Eise Formation** » :

-  **La Formation Fédérale** = Brevet(s) Fédéraux + Brevet(s) d'Etat hiérarchisés
-  **La Formation Continue ou Recyclage** = Workshop(s) / Atelier(s) ou Animation(s) ponctuelles dans le cadre du Programme de développement de la Fédération

Ces différents parcours de formation ont été progressivement introduits et proposés aux entraîneurs locaux depuis la saison 2017-2018. Ils ont notamment contribué à un meilleur accompagnement des clubs dans la mise en place de leur démarche pédagogique d'entraînement et projet de développement sportif.

« **Pour former de meilleurs joueurs**, parmi lesquels les plus talentueux représenteront le Luxembourg en compétition internationale officielle, à tous âges et pour tous les stades de développement, **il faut former de meilleurs entraîneurs** », et les sensibiliser au modèle « **des meilleurs pratiques en matière de rugby** ».

La formation a tous niveaux et pour tout secteur (joueur, entraîneur, arbitre, ...) constitue une priorité absolue pour la Fédération Luxembourgeoise de Rugby (FLR), et se place au point de départ de l'ensemble de nos projets de développement.

La Fédération Luxembourgeoise de Rugby (FLR) s'inscrit dans une démarche de « Plan de Formation à Long Terme » visant la mise en place de son programme de formation par étape successive dans le respect des directives formulées par le Ministère des Sports et de l'ENEPS sur le plan National et de World Rugby et Rugby Europe sur le plan International.

PARCOURS DE FORMATION LUXEMBOURGEOISE « EISE FORMATION » LA FORMATION FEDERALE

La Formation Fédérale pour les Entraîneurs de Rugby Luxembourgeois s'articule principalement autour de cinq niveaux de formation dans le respect du Cadre National et Européen de Qualification (LUXQF / EQF), et découpés comme présenté ci-dessous :

☐ Les **BREVETS FEDERAUX ENTRAINEUR**

 **FLR 1 (LUXQF1 / EQF 1) : Brevet Fédéral Entraîneur 1 (BFE1) = Cycle Préliminaire - Niveau 1**

 **FLR 2 (LUXQF2 / EQF 2) : Brevet Fédéral Entraîneur 2 (BFE2) = Cycle Préliminaire - Niveau 2**

☐ Les **BREVETS D'ETAT ENTRAINEUR**

 **FLR 3 (LUXQF3/ EQF 3) : Brevet d'Etat Entraîneur C (BEEC) = Cycle Inférieur - Niveau 3**


 **FLR 4 (LUXQF4 / EQF 4) : Brevet d'Etat Entraîneur B (BEEB) = Cycle Moyen - Niveau 4**


 **FLR 5 (LUXQF5 / EQF 5) : Brevet d'Etat Entraîneur A (BEEA) = Cycle Supérieur - Niveau 5**

Du point de vue de la Direction Technique Nationale (DTN), le modèle de formation qui paraît le plus opérationnel est celui qui consiste à former un entraîneur capable de s'adapter à chaque situation, qui envisage son action comme une pratique réfléchie, productrice de développement à partir de ses expériences.

Le modèle luxembourgeois s'attachera à faire acquérir à l'entraîneur la capacité d'anticiper son action (phase de conception), de penser dans l'action (phase de pilotage), de prendre de la distance après l'action (phase de bilan). Dans cette perspective, de développement des meilleures pratiques en termes de formation, l'entraîneur développera des compétences dans les domaines parallèles à celui de l'entraînement tel que l'arbitrage, la préparation physique ou encore la santé et sécurité du joueur.


Ainsi, **le modèle de formation fédérale est en adéquation avec la conception de la formation du joueur :**


 Plus que jamais **le processus de formation du joueur de demain doit placer le mouvement des joueurs au cœur de la pratique d'entraînement**, celui-ci fragilise le dispositif adverse, permet de l'affronter plus efficacement et/ou de mieux faire circuler le ballon.

 **Les situations proposées à l'entraînement solliciteront non seulement les capacités perceptives et décisionnelles du joueur (tactique), mais aussi les capacités d'exécution techniques, les dimensions physique, athlétique et mentale**, toujours plus importante dans le rugby moderne, **et ce en termes de complémentarité**. Les quantités de travail requises dans les différents domaines devront être soigneusement harmonisées pour favoriser l'acquisition de compétences par les joueurs.

Chaque Brevet Fédéral Entraîneur est composé d'un seul ou plusieurs modules de formation spécifique à la charge totale de la Fédération Luxembourgeoise de Rugby.

Chaque Brevet d'Etat Entraîneur se décompose en 2 modules principaux :

 **Le Module Général** organisé par l'ENEPS et commun à toutes les fédérations sportives

 **Le Module Spécifique** organisé par la Fédération Luxembourgeoise de Rugby

Remarque : pour des raisons logiques de réinvestissement des acquis, dans le cadre des formations « Brevets d'Etat Entraîneur » Niveau 3, 4 et 5, **le Module Général doit être suivi et validé avant le Module Spécifique par l'ensemble des candidats** (sauf dérogation demandée et obtenue par la fédération sportive).





FEDERATION LUXEMBOURGEOISE DE RUGBY

PÔLE FORMATION

Ainsi tous les candidats devront être en mesure de pouvoir justifier de leur présence au Module Général, dont l'assiduité est une condition obligatoire, en plus de leur présence au Module Spécifique, dont l'assiduité est également une condition obligatoire, pour l'obtention final du diplôme.

La Fédération Luxembourgeoise de Rugby et l'ENEPS se réunissent généralement une fois par saison sportive, au mois de juillet, pour faire le point sur les validations pour les différents niveaux de formation proposés. Ainsi les attestations et/ou diplômes ne sont délivrés aux candidats qu'une seule fois par an dans le respect du calendrier communiqué.

Pour les Brevets d'Etat Entraîneur, tous les candidats ayant validés les épreuves certificatives des différents modules sont invités à participer à la cérémonie de remise de diplôme organisée chaque année par l'ENEPS en présence du Ministre des Sports.












Pour tous les niveaux de formation, Brevets Fédéraux et Brevets d'Etat, la Fédération Luxembourgeoise de Rugby soutenue par le club des supporters des équipes nationales de la fédération, le Rugby Rouge Leiw, offrira à chaque entraîneur ayant validé son cursus de formation une dotation textile aux couleurs de la fédération et correspondante au niveau de formation obtenu.



FORMATION FEDERALE FLR NIVEAU 1 BREVET FEDERAL ENTRAINEUR 1

Formation Fédérale Luxembourgeoise de Cycle Préliminaire => Niveau 1 soit LUXQF1 / EQF 1 du Cadre National & Européen de Qualification. Cette formation s'adresse à un public d'Entraîneur / Accompagnateur novice ou débutant mettant l'accent sur l'expérience multisport et la découverte des fondamentaux de l'activité.

Le contenu pédagogique de formation est axé principalement sur le stade de développement du joueur « **Enfant actif** » du concept LTAD Lëtzebuerg Rugby.














<p>Modalités d'inscription</p>	<p> Fiche d'Inscription à télécharger à partir du lien ci-dessous http://sport.public.lu/fr/formations/initiale/entraîneurs-moniteurs/index.html</p> <p> Fiche d'inscription à remplir et renvoyer au secrétariat de l'ENEPS à l'adresse suivante nisrine.hamouni@sp.etat.lu copie DTN FLR dtm@rugby.lu</p> <p> Frais d'inscription = 50 €</p>	
<p>Modalités d'obtention</p>	<p> Inscription en Formation Fédérale : dispositif en alternance (Club et Centre de Formation)</p> <p> Procédure d'homologation pour tout ou partie des modules du brevet fédéral</p>	
<p>Pour Entrer en Formation</p>	<p> Remplir au moins 2 des 3 conditions ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Être résidant luxembourgeois <input checked="" type="checkbox"/> Travailler au Luxembourg <input checked="" type="checkbox"/> Être licencié(e) « Entraîneur » actif dans un club luxembourgeois <p> Et :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Être âgé(e) de 14 ans minimum <input checked="" type="checkbox"/> Encadrer un collectif de joueur (équipe) au moment de l'inscription en formation 	
<p>Dispositif de Formation (Environ 15 heures)</p>	<p> En Club</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Accompagnement Pédagogique à l'Entraînement <input checked="" type="checkbox"/> Comportement & Respect de l'éthique en compétition <input checked="" type="checkbox"/> Journal de Bord 	<p> En Centre de Formation</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Pré-Formation <input checked="" type="checkbox"/> Module Spécifique (FLR)
<p>Pour Valider la Formation</p>	<p> 100% de présence (obligatoire)</p> <p> Avoir satisfait à toutes les épreuves certificatives</p>	
<p>Durée de Validité et Modalité de réactivation</p>	<p> La durée de validité du Brevet Fédéral Entraîneur Niveau 1 (BFE1) est de 5 ans</p> <p> Au regard des obligations du « subside Qualité + » ce certificat est soumis à une procédure de recyclage de 4h minimum tous les 5 ans (formation continue)</p>	

FORMATION FEDERALE FLR NIVEAU 2

BREVET FEDERAL ENTRAINEUR 2

Formation Fédérale Luxembourgeoise de Cycle Préliminaire => Niveau 2 soit LUXQF2 / EQF 2 du Cadre National & Européen de Qualification. Cette formation s'adresse à un public d'Entraîneur ayant pour but l'acquisition des aspects fondamentaux du jeu favorisant la conduite de séquence d'initiation / animation du rugby.

Le contenu pédagogique de formation est axé principalement sur les stades de développement du joueur « S'amuser grâce au sport / FUNdamentals » et « Apprendre à s'entraîner » du concept LTAD Lëtzebuerg Rugby.

Modalités d'inscription	<p> Fiche d'Inscription à télécharger à partir du lien ci-dessous http://sport.public.lu/fr/formations/initiale/entraîneurs-moniteurs/index.html</p> <p> Fiche d'inscription à remplir et renvoyer au secrétariat de l'ENEPS à l'adresse suivante nisrine.hamouni@sp.etat.lu copie DTN FLR dtn@rugby.lu</p> <p> Frais d'inscription = 50 €</p>	
Modalités d'obtention	<p> Inscription en Formation Fédérale : dispositif en alternance (Club et Centre de Formation)</p> <p> Procédure d'homologation pour tout ou partie des modules du brevet fédéral</p>	
Pour Entrer en Formation	<p> Remplir au moins 2 des 3 conditions ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Être résidant luxembourgeois <input checked="" type="checkbox"/> Travailler au Luxembourg <input checked="" type="checkbox"/> Être licencié(e) « Entraîneur » actif dans un club luxembourgeois <p> Et :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Être titulaire de la formation FLR Niveau 1 ou équivalente <input checked="" type="checkbox"/> Être âgé(e) de 16 ans minimum <input checked="" type="checkbox"/> Encadrer un collectif de joueur (équipe) au moment de l'inscription en formation 	
Dispositif de Formation (Environ 42 heures)	<p> En Club</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Expérience pédagogique avec un groupe / équipe support (Stage d'Entraînement) <input checked="" type="checkbox"/> Suivi & Certification Pédagogique à l'Entraînement <input checked="" type="checkbox"/> Suivi & Certification Pédagogique en Compétition <input checked="" type="checkbox"/> Journal de Bord 	<p> En Centre de Formation</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Pré-Formation <input checked="" type="checkbox"/> Module Spécifique (FLR) <input checked="" type="checkbox"/> QCM Règlement (Rugby Digest EDR FLR + WR Laws) <input checked="" type="checkbox"/> Cahier d'Entraînement (6 séances détaillées)
Pour Valider la Formation	<p> 100% de présence (obligatoire)</p> <p> Avoir satisfait à toutes les épreuves certificatives</p>	
Durée de Validité et Modalité de réactivation	<p> La durée de validité du Brevet Fédéral Entraîneur Niveau 2 (BFE2) est de 5 ans</p> <p> Au regard des obligations du « subside Qualité + » ce certificat est soumis à une procédure de recyclage de 8h minimum tous les 5 ans (formation continue)</p>	

FORMATION FEDERALE FLR NIVEAU 3

BREVET D'ETAT ENTRAINEUR C

Formation Fédérale Luxembourgeoise de Cycle Inférieur => Niveau 3 soit LUXQF3 / EQF 3 du Cadre National & Européen de Qualification. Cette formation s'adresse à un public d'Entraîneur ayant pour but l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires pour assurer l'animation, l'initiation et l'entraînement des sportifs.

Le contenu pédagogique de formation est axé principalement sur les stades de développement du joueur « Apprendre à s'entraîner » et « S'entraîner à s'entraîner » du concept LTAD Lëtzebuerg Rugby.
















Modalités d'inscription	<p> Fiche d'Inscription à télécharger à partir du lien ci-dessous http://sport.public.lu/fr/formations/initiale/entraîneurs-moniteurs/index.html</p> <p> Fiche d'inscription à remplir et renvoyer au secrétariat de l'ENEPS à l'adresse suivante nisrine.hamouni@sp.etat.lu <i>copie</i> DTN FLR dtn@rugby.lu</p> <p> Frais d'inscription = 125 €</p>	
Modalités d'obtention	<p> Inscription en Formation Fédérale : dispositif en alternance (Club et Centre de Formation)</p> <p> Procédure d'homologation pour tout ou partie des modules du brevet d'état</p>	
Pour Entrer en Formation	<p> Remplir au moins 2 des 3 conditions ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Être résidant luxembourgeois <input checked="" type="checkbox"/> Travailler au Luxembourg <input checked="" type="checkbox"/> Être licencié(e) « <i>Entraîneur</i> » actif dans un club luxembourgeois <p> Et :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Être titulaire de la formation FLR Niveau 2 ou équivalente <input checked="" type="checkbox"/> Être âgé(e) de 16 ans minimum <input checked="" type="checkbox"/> Encadrer un collectif de joueur (équipe) au moment de l'inscription en formation 	
Dispositif de Formation (Environ 110 heures)	<p> En Club</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Expérience pédagogique avec un groupe / équipe support (Stage d'Entraînement) <input checked="" type="checkbox"/> Suivi & Examen Pratique Entraînement <input checked="" type="checkbox"/> Suivi & Examen Pratique Compétition <input checked="" type="checkbox"/> Journal de Bord 	<p> En Centre de Formation</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Pré-Formation <input checked="" type="checkbox"/> Module Général (ENEPS) <input checked="" type="checkbox"/> Module Spécifique (FLR) <input checked="" type="checkbox"/> QCM Règlement (Rugby Digest EDR FLR + WR Laws) <input checked="" type="checkbox"/> Cahier d'Entraînement (Dossier de 24 séances planifiées dont 6 séances détaillées) <input checked="" type="checkbox"/> Examen Oral
Pour Valider la Formation	<p> Être âgé(e) de 18 ans minimum</p> <p> 100% de présence (obligatoire)</p> <p> Avoir satisfait à toutes les épreuves certificatives</p> <p> Être titulaire d'une formation Premiers Secours ou Formation équivalente</p>	
Durée de Validité et Modalité de réactivation	<p> La durée de validité du Brevet d'Etat Entraîneur Niveau C (BEEC) est de 3 ans</p> <p> Au regard des obligations du « subsidé Qualité + » ce certificat est soumis à une procédure de recyclage de 24h minimum tous les 3 ans (formation continue)</p>	

FORMATION FEDERALE FLR NIVEAU 4

BREVET D'ETAT ENTRAINEUR B

Formation Fédérale Luxembourgeoise de Cycle Moyen => Niveau 4 soit LUXQF 4 / EQF 4 du Cadre National & Européen de Qualification. Cette formation vise à garantir la formation d'un Entraîneur assurant l'entraînement et le perfectionnement des sportifs.

Le contenu pédagogique de formation est axé principalement sur les stades de développement du joueur « S'entraîner à s'entraîner » et « S'entraîner à la compétition » du concept LTAD Lëtzebuerg Rugby.
















Modalités d'inscription	<p> Fiche d'Inscription à télécharger à partir du lien ci-dessous http://sport.public.lu/fr/formations/initiale/entraîneurs-moniteurs/index.html</p> <p> Fiche d'inscription à remplir et renvoyer au secrétariat de l'ENEPS à l'adresse suivante nisrine.hamouni@sp.etat.lu copie DTN FLR dtn@rugby.lu</p> <p> Frais d'inscription = 250 €</p>	
Modalités d'obtention	<p> Inscription en Formation Fédérale : dispositif en alternance (Club et Centre de Formation)</p> <p> Procédure d'homologation pour tout ou partie des modules du brevet d'état</p>	
Pour Entrer en Formation	<p> Remplir au moins 2 des 3 conditions ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Être résidant luxembourgeois <input checked="" type="checkbox"/> Travailler au Luxembourg <input checked="" type="checkbox"/> Être licencié(e) « Entraîneur » actif dans un club luxembourgeois <p> Et :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Être titulaire de la formation FLR Niveau 3 ou équivalente <input checked="" type="checkbox"/> Être âgé(e) de 18 ans minimum <input checked="" type="checkbox"/> Encadrer un collectif U14 ou supérieur évoluant au plus haut niveau national ou équivalent (Division nationale 1, 2 ou 3) au moment de l'inscription en formation 	
Dispositif de Formation (Environ 135 heures)	<p> En Club</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Expérience pédagogique avec un groupe / équipe support de 2 entraînements par semaine minimum (Stage d'Entraînement) <input checked="" type="checkbox"/> Suivi & Examen Pratique Entraînement <input checked="" type="checkbox"/> Suivi & Examen Pratique Compétition <input checked="" type="checkbox"/> Journal de Bord 	<p> En Centre de Formation</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Pré-Formation <input checked="" type="checkbox"/> Module Général (ENEPS) <input checked="" type="checkbox"/> Module Spécifique (FLR) <input checked="" type="checkbox"/> QCM Règlement (WR Laws) <input checked="" type="checkbox"/> Cahier d'Entraînement (Dossier d'1 Saison complète planifiée dont 1 cycle détaillé soit 6 à 8 semaines d'entraînement) <input checked="" type="checkbox"/> Examen Oral <input checked="" type="checkbox"/> Evaluation des besoins des joueurs
Pour Valider la Formation	<p> Être âgé(e) de 18 ans minimum</p> <p> 100% de présence (obligatoire)</p> <p> Avoir satisfait à toutes les épreuves certificatives</p> <p> Être titulaire d'une formation Premiers Secours ou Formation équivalente</p>	
Durée de Validité et Modalité de réactivation	<p> La durée de validité du Brevet d'Etat Entraîneur Niveau B (BEEB) est de 3 ans</p> <p> Au regard des obligations du « subside Qualité + » ce certificat est soumis à une procédure de recyclage de 24h minimum tous les 3 ans (formation continue)</p>	

FORMATION FEDERALE FLR NIVEAU 5

BREVET D'ETAT ENTRAINEUR A

Formation Fédérale Luxembourgeoise de Cycle Supérieur => Niveau 5 soit LUXQF5 / EQF 5 du Cadre National & Européen de Qualification. Cette formation vise à assurer la formation d'un Entraîneur de club de niveau élevé susceptible d'assumer, le cas échéant, la responsabilité des Cadres Fédéraux.

Le contenu pédagogique de formation est axé principalement sur les stades de développement du joueur « Apprendre à gagner » et « S'entraîner à gagner » du concept LTAD Lëtzebuerg Rugby.

Modalités d'inscription	<p> Fiche d'Inscription à télécharger à partir du lien ci-dessous http://sport.public.lu/fr/formations/initiale/entraîneurs-moniteurs/index.html</p> <p> Fiche d'inscription à remplir et renvoyer au secrétariat de l'ENEPS à l'adresse suivante nisrine.hamouni@sp.etat.lu copie DTN FLR dtn@rugby.lu</p> <p> Frais d'inscription = 300 €</p>	
Modalités d'obtention	<p> Inscription en Formation Fédérale : dispositif en alternance (Club et Centre de Formation)</p> <p> Procédure d'homologation pour tout ou partie des modules du brevet d'état</p>	
Pour Entrer en Formation	<p> Remplir au moins 2 des 3 conditions ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Être résidant luxembourgeois <input checked="" type="checkbox"/> Travailler au Luxembourg <input checked="" type="checkbox"/> Être licencié(e) « <i>Entraîneur</i> » actif dans un club luxembourgeois <p> Et :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Être titulaire de la formation FLR Niveau 4 ou équivalente <input checked="" type="checkbox"/> Être âgé(e) de 21 ans minimum <input checked="" type="checkbox"/> Encadrer un collectif U14 ou supérieur évoluant au plus haut niveau national (Division nationale 1) ou de niveau supérieur (équipe nationale) au moment de l'inscription en formation 	
Dispositif de Formation (Environ 160 heures)	<p> En Club</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Expérience pédagogique avec un groupe / équipe support de 2 à 3 entraînements par semaine minimum (Stage d'Entraînement) <input checked="" type="checkbox"/> Suivi & Examen Pratique Entraînement <input checked="" type="checkbox"/> Suivi & Examen Pratique Compétition <input checked="" type="checkbox"/> Journal de Bord 	<p> En Centre de Formation</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Pré-Formation <input checked="" type="checkbox"/> Module Général (ENEPS) <input checked="" type="checkbox"/> Module Spécifique (FLR) <input checked="" type="checkbox"/> QCM Règlement (WR Laws) <input checked="" type="checkbox"/> Cahier d'Entraînement (Dossier d'1 Saison complète planifiée dont 2 cycles détaillé soit 12 à 16 semaines d'entraînement) <input checked="" type="checkbox"/> Examen Oral <input checked="" type="checkbox"/> Evaluation des besoins des joueurs <input checked="" type="checkbox"/> Présentation Projet
Pour Valider la Formation	<p> Être âgé(e) de 21 ans minimum</p> <p> 100% de présence (obligatoire)</p> <p> Avoir satisfait à toutes les épreuves certificatives</p> <p> Être titulaire d'une formation Premiers Secours ou Formation équivalente</p>	
Durée de Validité et Modalité de réactivation	<p> La durée de validité du Brevet d'Etat Entraîneur Niveau A (BEEA) est de 3 ans</p> <p> Au regard des obligations du « subsidé Qualité + » ce certificat est soumis à une procédure de recyclage de 24h minimum tous les 3 ans (formation continue)</p>	













PARCOURS DE FORMATION LUXEMBOURGEOISE « EISE FORMATION » LA FORMATION CONTINUE

La Formation Continue pour les Entraîneurs de Rugby Luxembourgeois s'articule principalement sur le découpage thématique des séquences de formation réalisé par la Direction Technique Nationale (DTN). **Ces formations s'adressent à un public diversifié d'Entraîneur, Entraîneur assistant et/ou Accompagnateurs ayant pour but l'acquisition de connaissances spécifiques en relation directe avec le jeu de rugby.**

Du point de vue de la Direction Technique Nationale (DTN), **la formation continue est un processus d'apprentissage permettant l'acquisition, l'entretien et/ou la mise à jour des savoirs et savoir-faire.** Elle contribue à l'entraînement des connaissances et compétences de l'entraîneur qui est confronté à agir dans un environnement sportif évolutif par nature (par exemple les règles du jeu, adaptation technique ...).

Le parcours de formation continue concerne d'une part tous les candidats ayant terminé leur formation initiale de tous niveaux et qui sont normalement actif dans leur fonction d'entraîneur auprès de groupe de joueur en club. La dimension « recyclage » d'une formation initiale de tout niveau est aussi prise en compte. D'autre part, elle s'adresse à tous publics éprouvant de l'intérêt pour le traitement et l'approfondissement d'une thématique spécifique ou des travaux en cours.

Par définition, la formation continue reste un modèle plus souple en matière de durée et de contenu.

Modalités d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  Calendrier de formation envoyé au club en début de saison  Inscription par mail auprès de la DTN à l'adresse suivante dtn@rugby.lu  Frais d'inscription = néant
Modalités d'obtention	<ul style="list-style-type: none">  Inscription en Formation Continue pour 1 Module, Workshop ou Atelier spécifique  Attestation de Présence / Participation délivrée par la Fédération Luxembourgeoise de Rugby (FLR)  Aucune procédure d'homologation possible
Pour Entrer en Formation	<ul style="list-style-type: none">  Remplir au moins 1 des 3 conditions ci-dessous : <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Être résidant luxembourgeois <input checked="" type="checkbox"/> Travailler au Luxembourg <input checked="" type="checkbox"/> Être licencié(e) actif dans un club luxembourgeois au moment de l'inscription en formation  Et : <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Être âgé(e) de 14 ans minimum
Dispositif de Formation (Volume horaire variable)	<ul style="list-style-type: none">  En Centre de Formation <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Différentes thématiques au choix proposés dans le cadre des Formations FLR 1 à FLR 5 <input checked="" type="checkbox"/> Participation aux travaux de la commission sportive FLR dans le cadre de l'Equipe Technique Nationale (ETN) <input checked="" type="checkbox"/> Participation aux actions de développement organisées par la FLR
Pour Valider la Formation	<ul style="list-style-type: none">  100% de présence (obligatoire)
Durée de Validité et Modalité de réactivation	<ul style="list-style-type: none">  Aucune durée de validité (formation non diplômante)  Aucun recyclage

Par sa conception et sa mise en place, ce modèle de formation « courtes » peut également constituer l'une des premières étapes de la démarche de formation pour les Entraîneurs, Entraîneurs Assistants et/ou Accompagnateurs pouvant répondre directement à un besoin ou souhait d'amélioration de leur expérience.

Le modèle luxembourgeois s'attachera à la mise en place de thématique diverse et variée en relation directe avec l'actualité rugbystique au niveau International, Européen et/ou National pouvant traiter les aspects généraux du jeu comme la maîtrise d'une compétence très spécifique. L'idée étant aussi de créer des opportunités afin de construire un panel de plus en plus large en matière d'offre de formation continue et/ou recyclage.

La participation active à plusieurs modules, workshops ou ateliers permet également un accès facilité aux différents cycles de formation fédérale (préliminaire, inférieur, moyen et supérieur) et pour tous les niveaux de formation « Entraîneur » (FLR 1 à FLR 5).

1. OFFRE & PROPOSITION THEMATIQUE FORMATION CONTINUE

Pour la saison 2020-2021, la Fédération Luxembourgeoise de Rugby (FLR) sera en mesure de proposer une offre de formation continue couvrant l'ensemble des domaines de compétence de l'entraînement, l'arbitrage, la préparation physique et la santé / sécurité du joueur.

Pour des raisons évidentes de calendrier, il apparaît impossible de programmer et planifier l'ensemble des contenus de formation sur une seule saison. C'est pourquoi il sera effectué une hiérarchisation des contenus à partir de la logique de mise en place du parcours de formation fédérale (niveaux 1 à 5), des besoins, des demandes et des inscriptions officielles. **L'objectif étant de permettre la rotation des dynamiques afin de permettre à tout candidat inscrit de terminer et valider tout niveau de formation commencé.**

L'offre et proposition thématique du parcours de formation continue couvriront les domaines suivants :

-  Domaine **Entraînement**
-  Domaine **Arbitrage**
-  Domaine **Préparation Physique & Mentale**
-  Domaine **Santé & Sécurité du Joueur**

Les thématiques seront diverses et variées et centrées sur des objectifs précis pour chacun des domaines nommés ci-dessus.

A moyen terme l'objectif de la Fédération Luxembourgeoise de Rugby (FLR) est de construire et d'organiser son propre parcours de formation domestique pour chaque domaine nommé ci-dessus tel que cela a été fait pour la Formation Fédérale des Entraîneurs et ainsi offrir des perspectives d'évolutions des compétences.

2. ANIMATION DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT

La Formation Continue au Luxembourg c'est aussi la participation active d'un entraîneur aux animations mises en place dans le cadre du Programme de développement de la Fédération en direction notamment des publics non licenciés.

La Fédération Luxembourgeoise de Rugby (FLR) s'est engagée depuis plusieurs années à participer au Programme GiR (Get into Rugby) développé et soutenu par World Rugby.






FEDERATION LUXEMBOURGEOISE DE RUGBY

PÔLE FORMATION

GiR fait partie de la stratégie de World Rugby pour soutenir la croissance mondiale du rugby en partenariat avec les fédérations membres. Au Luxembourg, l'objectif est d'assurer l'initiation progressive des enfants / adolescents au rugby dans un cadre sécurisé et par la promotion des valeurs de notre sport pour fidéliser les pratiquants.




Ce parcours de formation continue s'adresse tout particulièrement :

-  Aux **Professeurs d'Education Physique** qui pourront bénéficier du support de la FLR dans la mise en place d'un cycle de rugby scolaire
-  Aux **Entraîneurs de club** intervenant dans le milieu scolaire leur permettant un accompagnement de la FLR d'une part mais aussi le recyclage de leur niveau de formation le cas échéant d'autre part
-  Aux **joueurs** s'intégrant dans la démarche d'éducation / entraînement

La mise en place de ces accompagnements dans le cadre du Programme de développement de la fédération se fait à la demande de l'intéressé qui sollicitera lui-même la Direction Technique Nationale de la FLR en présentant son projet de développement club (dtn@rugby.lu).

Dans le cadre d'intervention scolaire, la FLR proposera la mise en place d'**1 Module / Workshop de formation « Get into Rugby (GiR) »** aux professeurs EPS afin de leur présenter un modèle simple et efficace pour l'initiation / découverte de la pratique du rugby dans la mise en place d'un cycle rugby à l'école.

Ce modèle GiR est construit en 3 étapes selon l'évolution des compétences du joueur :

-  **Phase « Initiation / Try »** : Tenir un ballon de rugby dans ses mains pour la première fois ou enseigner à des joueurs sans expérience
-  **Phase « Pratique / Play »** : Développer les techniques de vos joueurs, renforcer leur connaissance du jeu et partager l'esprit unique du rugby
-  **Phase « Passion / Stay »** : Rester impliqué dans le rugby – Le rugby offre une vie de camaraderie, le rugby permet de se faire des amis pour la vie

Comme chaque saison ce Programme GiR sera une offre faite par la FLR en direction des Professeurs d'EPS des établissements scolaire Luxembourgeois.

Dans le cadre fédéral, ce modèle est un moyen offert aux joueurs de concilier la poursuite de leur pratique rugbystique personnelle de compétition avec une ouverture sur le champ transversal de l'animation et l'entraînement.



PROCEDURE DE RECYCLAGE

FORMATION FEDERALE DES ENTRAINEURS LUXEMBOURGEOIS











La formation continue constitue l'élément central du dispositif de recyclage, c'est-à-dire le processus permettant à tout entraîneur de rallonger la durée de validité de son niveau de formation initiale. Ce processus contribue également à la mise en place de toujours plus d'individualisation du parcours de formation selon les besoins ou les motivations du candidat.

L'implication des entraîneurs dans d'autres dispositifs fédéraux comme par exemple les séquences d'initiation et découverte de la pratique rugby en direction du milieu scolaire ou grand public, ou encore l'intégration dans un staff équipe nationale développement constitue d'autres moyens pris en compte pour le recyclage.

Le « Recyclage » constitue une mise à jour des connaissances et compétences acquises par l'entraîneur.

La procédure de « Recyclage » est une obligation afin de répondre favorablement aux exigences et critères d'éligibilité d'attribution pour le « subsidé Qualité + ». Ainsi afin d'être en mesure de prouver l'actualisation de sa formation par procédure de recyclage, chaque candidat concerné devra être en mesure de justifier de son implication dans l'une des voies proposées par la fédération.





Ainsi dans le respect du Règlement Grand-Ducal, la FLR définit les obligations fédérales suivantes en matière de recyclage du portefeuille de formation fédérale pour les entraîneurs luxembourgeois :

Niveau de Formation	Procédure de Recyclage
FLR 1 / LUXQF 1	 La durée de validité du Brevet Fédéral Entraîneur Niveau 1 (BFE1) est de 5 ans  Recyclage de 4h minimum tous les 5 ans (formation continue)
FLR 2 / LUXQF 2	 La durée de validité du Brevet Fédéral Entraîneur Niveau 2 (BFE2) est de 5 ans  Recyclage de 8h minimum tous les 5 ans (formation continue)
FLR 3 / LUXQF 3	 La durée de validité du Brevet d'Etat Entraîneur C (BEEC) est de 3 ans  Recyclage de 24h minimum tous les 3 ans (formation continue)
FLR 4 / LUXQF 4	 La durée de validité du Brevet d'Etat Entraîneur B (BEEB) est de 3 ans  Recyclage de 24h minimum tous les 3 ans (formation continue)
FLR 5 / LUXQF 5	 La durée de validité du Brevet d'Etat Entraîneur A (BEEA) est de 3 ans  Recyclage de 24h minimum tous les 3 ans (formation continue)

LE CONGE JEUNESSE

A partir de la Saison 2020-2021, la Fédération Luxembourgeoise de Rugby (FLR) modifie sa méthodologie de planification en termes de formation des cadres.



Ainsi, pour garantir une meilleure expérience lors des séquences de formation fédérale, ces dernières seront principalement planifiées en semaine afin notamment de pouvoir profiter des avantages non exhaustifs listés ci-dessous :

-  Fraicheur physique et mentale des candidats
-  Optimisation du temps de travail
-  Disponibilité d'un groupe support de joueur (Lëtzebuerg Rugby Académie)
-  Epargne du temps personnel des week-end pour les loisirs ou la famille

Pour répondre à ce nouveau besoin, au Grand-Duché de Luxembourg il est possible de demander « un congé-jeunesse ». Plus de détail sur la démarche ci-dessous ou rendez-vous directement au lien ci-après <https://guichet.public.lu/fr/citoyens/travail-emploi/conges-jours-feries/activite-extra-professionnelle/conge-jeunesse.html>




1. OBJECTIFS

Le congé-jeunesse a pour but de :

-  Soutenir le développement d'activités en faveur de la jeunesse au niveau local, régional et national ;
-  Permettre aux responsables d'activités pour jeunes de participer à des stages, journées ou semaines d'études, cours, sessions, rencontres ou camps et colonies au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger


2. PERSONNES CONCERNEES

Le congé-jeunesse vise toutes les personnes exerçant une activité professionnelle au Luxembourg et souhaitant soutenir le développement d'activités en faveur de la jeunesse, à savoir :

-  **Les salariés** (dans le secteur public ou privés) ;
-  **Les travailleurs indépendants** affiliés depuis 2 ans au moins à la sécurité sociale luxembourgeoise et domiciliés professionnellement au Luxembourg ;
-  **Les personnes exerçant une profession libérale** affiliées depuis 2 ans au moins à la sécurité sociale luxembourgeoise et domiciliés professionnellement au Luxembourg

3. CONDITIONS PREALABLES


Le congé-jeunesse est accordé aux conditions suivantes :

-  L'intéressé doit être normalement occupé sur le territoire luxembourgeois, c'est-à-dire soit :
 - Être lié par un contrat de travail à une entreprise ou une association légalement établie et active au Luxembourg ;
 - Exercer une profession indépendante ou libérale ;



FEDERATION LUXEMBOURGEOISE DE RUGBY

PÔLE FORMATION

 Le congé ne peut être rattaché au congé annuel légal normal ou à une période de maladie pour le cas où ce cumul causerait une absence continue de plus de 3 semaines ;

4. DELAIS

Le congé-jeunesse est limité à 60 jours au total.

Il ne peut pas dépasser 20 jours ouvrables sur une période de 2 ans.

Ce congé peut être fractionné, chaque fraction devant comporter au moins 2 jours, sauf s'il s'agit d'une série de cours dont chacune dure seulement une journée.



EQUIVALENCES & MESURES TRANSITOIRES

FORMATION FEDERALE DES ENTRAINEURS LUXEMBOURGEOIS

Une **demande d'homologation** concerne les entraîneurs étrangers ou ceux ayant obtenu un diplôme ou une formation d'une fédération étrangère à la Fédération Luxembourgeoise de Rugby.

Cette démarche est aussi connue sous le nom de « demande d'équivalence ».





Remarque : la procédure d'homologation permet à un entraîneur d'obtenir la reconnaissance de son diplôme étranger au Luxembourg, en revanche la réciprocité de la démarche ne relève pas de la compétence de la Fédération Luxembourgeoise de Rugby ou du Ministère des Sports Luxembourgeois et de l'ENEPS.

Ci-dessous un tableau récapitulatif des standards minimum en matière de formation des entraîneurs au Luxembourg réalisé par la commission mixte ENEPS / FLR :

<i>Cadre Européen de Qualification (NQF)</i>	<i>Cadre National de Qualification (EQF)</i>	<i>Formation Entraîneur Rugby</i>	<i>Volume Horaire minimum</i>	<i>Recyclage</i>
EQF 1	LUXQF 1	FLR 1 (BFE1)	15 heures	4 heures tous les 5 ans
EQF 2	LUXQF 2	FLR 2 (BFE2)	40 heures	8 heures tous les 5 ans
EQF 3	LUXQF 3	FLR 3 (BEEC)	100 heures	24 heures tous les 3 ans
EQF 4	LUXQF 4	FLR 4 (BEEB)	130 heures	24 heures tous les 3 ans
EQF 5	LUXQF 5	FLR 5 (BEEA)	160 heures	24 heures tous les 3 ans

Avant de déclencher toute procédure d'homologation, et dans le but de vous accompagner et/ou orienter dans vos démarches administratives, n'hésitez pas à prendre contact avec la Direction Technique Nationale (DTN) à l'adresse suivante dtn@rugby.lu.





Les exigences préalables à l'éligibilité pour la mise en place d'une procédure d'homologation sont listées ci-dessous :

-  **Avoir une licence « Entraîneur » active** à la Fédération Luxembourgeoise Rugby ;
-  **Être âgé(e) de 18 ans** ou plus ;
-  **Être en situation réelle d'encadrement** d'un collectif club au moment de la demande ;
-  **Être titulaire d'une formation Premiers Secours** ou équivalente






La procédure de « demande d'homologation » **est à réaliser obligatoirement par le candidat lui-même directement auprès du secrétariat de l'ENEPS à l'adresse suivante nisrine.hamouni@sp.etat.lu avant le 31 décembre 2020 dernier délais.**

En réponse le candidat recevra un courrier de demande d'homologation de l'ENEPS lui demandant de constituer 1 dossier **à renvoyer au format papier obligatoirement à l'adresse postale de l'ENEPS** : Ecole Nationale de l'Education Physique et des Sports, 66 rue de Trèves L 2630 Luxembourg.

Pour information, ci-dessous la liste des pièces justificatives et informations nécessaires à la constitution du dossier du candidat :

-  Une **copie du diplôme** ;
-  Des **informations concernant le contenu et le nombre d'unités de formation** du diplôme en question et le **volume horaire suivi en centre de formation** ;
-  Un **certificat de résidence du Grand-Duché du Luxembourg** et/ou une **preuve d'affiliation à une association sportive luxembourgeoise** (copie licence) ;
-  L'**adresse exacte** et le **numéro d'identification nationale** du candidat.

L'ensemble des dossiers seront traités en Commission Mixte ENEPS / FLR. **Après consultation, et conformément aux dispositions en vigueur pour les titulaires de diplômes luxembourgeois en matière d'évaluation, il est indispensable pour l'obtention d'une homologation** :

<i>Niveaux</i>	<i>Obligations Certificatives</i>
EQF 1	 Complétez et Renvoyer les Passeports World Rugby online relatifs à la Formation FLR Niveau 1  Remise d'1 Fiche d'entraînement détaillée d'environ 90 minutes minimum au sujet d'une thématique au choix  Réaliser un examen pratique sur 1 situation d'entraînement contenu dans la fiche d'entraînement
EQF 2	 Complétez et Renvoyer les Passeports World Rugby online relatifs à la Formation FLR Niveau 2  Remise d'un cahier d'entraînement de 6 séances détaillées au sujet d'une thématique au choix  Réaliser un examen pratique sur 1 situation d'entraînement au sujet d'1 thème contenu dans le dossier
EQF 3	 Complétez et Renvoyer les Passeports World Rugby online relatifs à la Formation FLR Niveau 3  Remise d'un cahier d'entraînement de 24 séances planifiées dont 6 séances détaillées au sujet d'une thématique au choix  Réaliser un examen pratique sur 1 séquence d'entraînement au sujet d'1 thème contenu dans le dossier
EQF 4	 Complétez et Renvoyer les Passeports World Rugby online relatifs à la Formation FLR Niveau 4  Remise d'un cahier d'entraînement d'1 saison complète planifiée dont 1 cycle détaillé (soit 6 à 8 semaines) au sujet d'une thématique au choix  Réaliser un examen pratique sur 1 séquence d'entraînement au sujet d'1 thème contenu dans le dossier
EQF 5	 Complétez et Renvoyer les Passeports World Rugby online relatifs à la Formation FLR Niveau 5  Remise d'un cahier d'entraînement d'1 saison complète planifiée dont 2 cycles détaillés (soit 12 à 16 semaines) au sujet de deux thématiques au choix  Réaliser un examen pratique sur 1 séquence d'entraînement au sujet d'1 thème contenu dans le dossier

Dès la réception de la documentation obligatoire, la Direction Technique Nationale (DTN) prendra alors contact directement avec le candidat afin de planifier la mise en place de l'évaluation pratique. **En cas de besoin, la commission mixte ENEPS / FLR se réserve le droit de la mise en place de travaux et/ou suivis supplémentaires.**